

COLLOQUE

CONFIANCE DÉFIANCE

EN DROIT ÉLECTORAL

MATCH ALLER
TOULOUSE

5 NOVEMBRE 2026

La confiance en droit électoral
Dès 9 h 30 • Amphithéâtre E-Maury
Université Toulouse Capitole • Arsenal

MATCH RETOUR
LYON

27 MAI 2027

L'élection présidentielle de 2027 :
un laboratoire de la défiance ?



Direction scientifique

Philippe Blachèr • Pierre Esplugas-Labatut • Stéphane Mouton

PRÉSENTATION SCIENTIFIQUE

PROBLÉMATIQUES COMMUNES

Abstention citoyenne, débat sur le redécoupage des circonscriptions, discussion sur les modes de scrutin, complexité des règles de financement, éclatement de l'offre politique, alliances électorales disruptives, perte de sens de l'élection, contestations du résultat électoral, défiance à l'égard des élus...

Ces différentes manifestations démontrent combien le mécanisme de l'élection politique est au cœur des interrogations relatives à l'exercice du pouvoir en démocratie. Souvent ramenée à une dimension technique, sa mise en œuvre engendre des conséquences essentielles pour la démocratie électorale. En effet, c'est d'abord par le biais des mécanismes électoraux que les citoyennes et les citoyens manifestent leur confiance dans leurs représentants politiques. La construction de ce sentiment de confiance est un enjeu fort pour tout régime politique qui se réclame de la souveraineté du peuple. Elle accompagne d'ailleurs l'affirmation continue de la participation des citoyens au pouvoir. C'est la raison pour laquelle le droit est venu progressivement encadrer les usages de l'élection politique afin de fixer des règles nécessaires à la sincérité du scrutin.

Les usages politiques de l'élection démontrent aussi que la démocratie souffre d'une dégradation du lien politique qui unit les gouvernants et les gouvernés. Cet état des lieux se manifeste par une suspicion croissante des citoyens à l'égard du pouvoir, qui dès lors peuvent être séduits par une dangereuse tentation : celle d'user des mécanismes électifs pour manifester non plus une confiance dans la représentation nécessaire à l'exercice du pouvoir en démocratie, mais au contraire exprimer un sentiment de défiance à son égard. Là aussi, et dans le but d'en neutraliser les conséquences, le droit électoral tente de poser des règles et d'imposer de nouvelles pratiques dont l'objectif est de réfréner l'expression de la défiance à l'encontre de la démocratie par l'élection.

C'est donc la question de l'effectivité du droit électoral, envisagé comme une ingénierie juridique au service de la confiance et/ou de la défiance dans la démocratie, qui est au cœur de ce projet d'études que veulent mener l'Institut Maurice Hauriou de l'École de Droit de Toulouse, Université Toulouse Capitole, et le Centre de Droit Constitutionnel de l'Université Jean Moulin Lyon III. Dans le cadre de deux colloques, et dans une perspective scientifique qui se veut aussi bien théorique, technique que politique, ces deux structures chercheront à mobiliser les analyses des politiques et des juristes, mais aussi des enseignants-chercheurs investis dans d'autres champs épistémologiques, à l'instar de la science politique ou de l'histoire, pour révéler tous les enjeux de ce sujet.

L'objet d'un premier colloque sera d'étudier l'élection, vue comme un mécanisme assurant la confiance des citoyens qui préside nécessairement à la relation des gouvernants et des gouvernés. Ici, le sujet sera donc la construction de la confiance par le droit électoral.

Cette première manifestation sera suivie par un second colloque qui travaillera le mécanisme de l'élection, vu comme un instrument de défiance dans la démocratie, et les stratégies que le droit peut mettre en place pour tenter de dissiper ce dangereux ressentiment qui menace le devenir d'une démocratie politique. Ici, le sujet sera donc les manifestations de la défiance par le droit électoral.

DIRECTION SCIENTIFIQUE

Philippe Blachère — Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon III, Directeur de l'École Doctorale de la Faculté de Droit.

Pierre Esplugas-Labatut et Stéphane Mouton — Professeurs à l'École de Droit de Toulouse, Université Toulouse Capitole, Institut Maurice Hauriou.

TOULOUSE • JEUDI 5 NOVEMBRE 2026

LA CONFIANCE EN DROIT ÉLECTORAL

9 h 30

Ouverture du colloque

Hugues Kenfack, Président de l'Université Toulouse Capitole, et Matthieu Poumarède, Doyen de l'École de Droit de Toulouse.

Allocution d'ouverture

Philippe Blachère, Pierre Esplugas-Labatut et Stéphane Mouton, Professeurs de droit public, Université Toulouse Capitole et Université Jean Moulin Lyon III.

Table ronde 1 • Aux origines de la confiance : le droit électoral naissant

Présidence : Nicolas Sild, Professeur de droit public à l'Université Toulouse Capitole.

- La construction de la confiance à travers l'histoire — Benjamin Lecoq-Pujade, Professeur à l'Université de Strasbourg.
- L'ancêtre de la confiance, la sincérité du scrutin — Bruno Daugeron, Professeur de droit public à l'Université Paris Cité.
- La construction de la confiance en droits comparés dans le droit électoral moderne — Aurore Gaillet, Professeure de droit public à l'Université Toulouse Capitole, et Wanda Mastor, Professeure de droit public à l'Université de Corte.

11 h 15

Table ronde 2 • La recherche de la confiance par le droit électoral contemporain

Présidence : Jérôme Couillerot, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon III.

- La confiance dans le découpage électoral — Pauline Türk, Professeure de droit public à l'Université de Nice-Côte d'Azur, Membre de la Commission de l'article 25 de la Constitution sur la délimitation des circonscriptions législatives.
- La confiance dans le droit des campagnes électorales — Régis Fraisse, Professeur associé de droit public à l'Université Lyon III, ancien Membre de la Commission Nationale des Comptes de Campagne et des Financements Politiques (CNCCFP).
- La confiance le jour du vote — Jean-Pierre Camby, Enseignant à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne et à l'UCO de Nantes.
- La confiance pour les candidats et les élus — Jean Maïa, Président de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP).

14 h 15

Table ronde 3 • La construction de la confiance par le contrôle

Présidence : Mathieu Carpentier, Professeur à l'Université Toulouse Capitole.

- La construction de la confiance par le contrôle du Conseil Constitutionnel — François Séners, Membre du Conseil Constitutionnel.
- La construction de la confiance par les juges judiciaires et administratifs — Romain Rambaud, Professeur à l'Université Grenoble-Alpes.
- La construction de la confiance par les acteurs de la société civile — Pierre-Yves Gahdoun, Professeur de droit public à l'Université de Montpellier.

16 h 30

Rapport de synthèse

Anne Levade, Professeure à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, ancienne Membre de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP).

LYON • JEUDI 27 MAI 2027

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 2027 : UN LABORATOIRE DE LA DÉFIANCE ?

9 h 30

Allocution d'ouverture

Philippe Blachère, Pierre Esplugas-Labatut et Stéphane Mouton, Professeurs de droit public, Université Toulouse Capitole et Université Jean Moulin Lyon III.

Table ronde 1 • Les indicateurs de la défiance

Présidence : David Mongoin, Professeur de droit public à l'Université Jean Moulin Lyon III.

- Le vote blanc lors de la présidentielle 2027 — François-Xavier Arnoux, Faculté Catholique de Lyon.
- L'abstention lors de la présidentielle 2027 — Julien Boudon, Professeur de droit public à l'Université Paris-Saclay.
- Programmes des candidats et attentes citoyennes : quelles relations ? — Xavier Magnon, Professeur de droit public à l'Université d'Aix-Marseille.

11 h 15

Table ronde 2 • Les révélateurs de la défiance : la présidentielle 2027 comme illustration

Présidence : Jean-Jacques Urvoas, Professeur de droit public à l'Université de Brest.

- Trois temps / trois débats : les manifestations de la défiance au cours de la campagne (polémiques, réseaux sociaux...) ; au moment du vote (incidents, tensions, comportements atypiques...) ; les résultats, expression de la défiance ? (analyse des scores des partis protestataires, des partis traditionnels, géographie de la défiance).
- Discussion : Anne-Charlène Bezzina, Maître de conférences en droit public à Rouen ; Vincent Martigny, Professeur de science politique à Nice ; Jean-Jacques Urvoas, Professeur de droit public à Brest.

14 h 15

Table ronde 3 • Les remèdes à la défiance

Présidence : Xavier Bioy, Professeur de droit public à l'Université Toulouse Capitole, Vice-Doyen de l'École de Droit de Toulouse.

- Les nouvelles technologies : remède ou poison ? — Karine Favro, Professeure de droit public à l'Université de Haute-Alsace.
- Le remède par la déontologie ? — Christophe Testard, Professeur de droit public à l'Université Lyon III.
- Observer pour rassurer : une réponse internationale à la défiance électorale — Jean-Philippe Derosier, Professeur de droit public à l'Université de Lille, Observateur international.
- Le remède par toujours plus de contrôles ? — Julien Bonnet, Professeur de droit public à l'Université de Montpellier, Président de l'Association Française de Droit Constitutionnel.
- Le remède par la sanction pénale ? — Romain Rambaud, Professeur à l'Université Grenoble-Alpes.

16 h 30

Rapport de synthèse

Cécile Guérin-Bargues, Professeure de droit public à l'Université Paris-Assas.

INFORMATIONS PRATIQUES

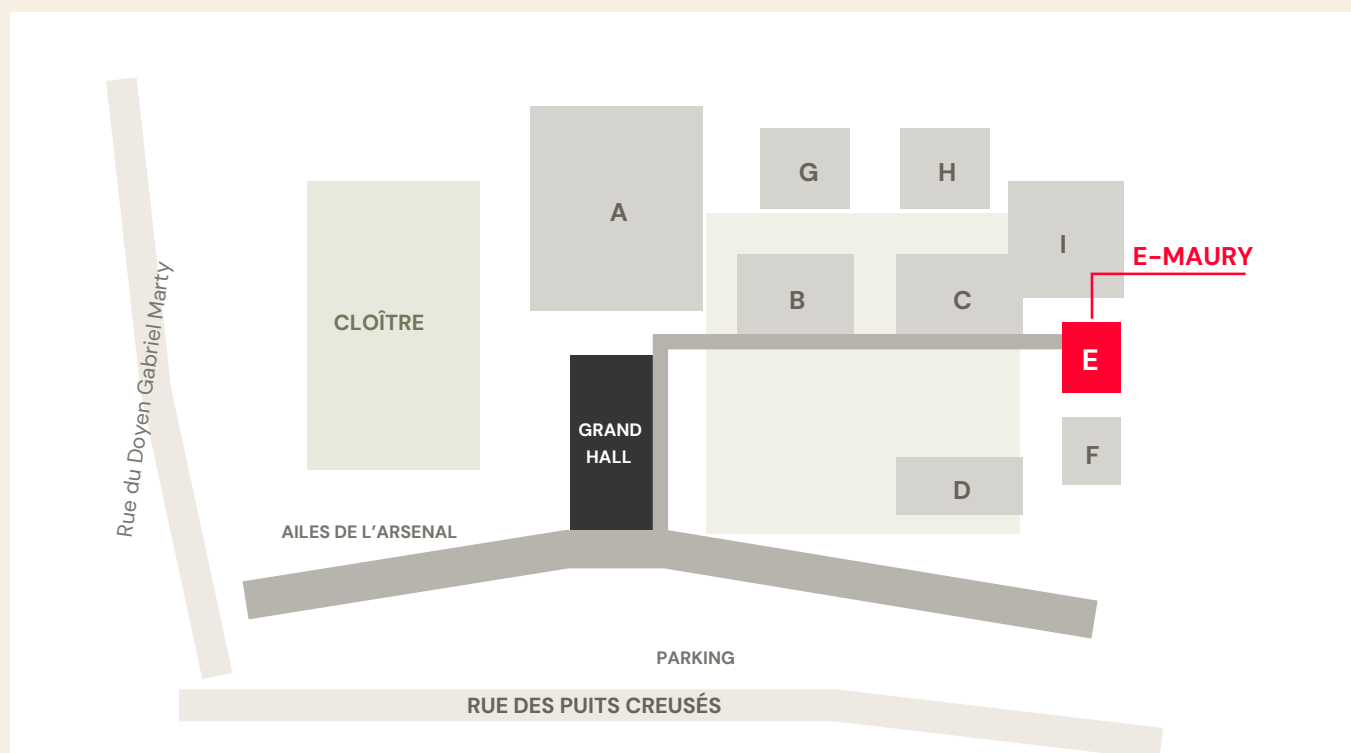
RENDEZ-VOUS À L'ARSENAL

MATCH ALLER · TOULOUSE · JEUDI 5 NOVEMBRE 2026

Amphithéâtre E-Maury

Université Toulouse Capitole
2 rue du Doyen Gabriel Marty · 31042 Toulouse

SUIVRE EN DIRECT



REPÉRAGE SCHÉMATIQUE · NON À L'ÉCHELLE

Ouvrir l'itinéraire vers le campus →

VOTRE CONTACT

Lila Tlidge · EDT-R

lila.tlidge@ut-capitole.fr

DIRECTION SCIENTIFIQUE

Philippe Blachère

philippe.blacher@univ-lyon3.fr

Pierre Esplugas-Labatut

pesplugas@yahoo.fr

Stéphane Mouton

stephane.mouton@ut-capitole.fr

MATCH RETOUR / LYON / 27 MAI 2027